

**Zeitschrift:** Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole  
**Herausgeber:** Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture  
**Band:** 31 (1969)  
**Heft:** 14

**Artikel:** Les accidents agricoles et la façon de les éviter  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1082913>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Les accidents agricoles et la façon de les éviter

La prévention des accidents susceptibles de se produire dans l'agriculture est un domaine dont on s'occupe activement dans les pays limitrophes. Pour nous, Suisses, savoir ce qui se fait à l'étranger à ce propos ne peut que se révéler utile. Un exposé a été récemment présenté par un médecin autrichien lors d'un congrès. Au cours de l'exposé en question, ce dernier a parlé des dangers qui menacent l'agriculteur lors de l'exécution de ses différents travaux et peuvent entraîner de graves conséquences. L'orateur rappela que l'apparition de machines modernes dans l'agriculture a radicalement modifié les conditions de travail dans ce secteur économique. Les auxiliaires mécaniques furent conçus et réalisés en vue d'arriver à une augmentation de la production. A ce moment-là, on ne se préoccupait guère de la santé et du confort de l'homme. Personne n'accordait une attention suffisante aux accidents, maladies et infirmités qui pouvaient résulter de l'emploi des machines. Plus d'un travail est devenu moins pénible et plus facile. Mais les efforts physiques dissymétriques qui ont souvent découlé de ces allègements se sont parfois traduits par des altérations de l'état de santé des utilisateurs. Les considérations ci-dessous le montrent clairement.

La scie à moteur permet de débiter bien plus de bois dans l'unité de temps que la scie à main. Mais l'homme qui se sert d'une scie à ruban, d'une scie circulaire ou d'une tronçonneuse fait un travail qui représente en somme une opération partielle plutôt monotone et non un travail complet. En outre, il est incommodé par le bruit et les gaz d'échappement (dans le dernier cas mentionné), ce qui ne peut que nuire à sa santé. La conduite de la moissonneuse-batteuse, surtout si elle est de dimensions imposantes, peut aussi causer assez souvent des dommages corporels. Ceux qui sont particulièrement menacés par l'effet de la chaleur intense, du fort bruit et des nuages de poussière produits par cette machine sont les hommes d'un certain âge. De plus, ce travail doit être fréquemment effectué jusqu'à l'épuisement pendant les périodes de grande activité où a lieu la récolte des céréales. En ce qui concerne le tracteur, il s'agit avant tout des trépidations provoquées par le fonctionnement du moteur et qui soumettent presque toujours le corps humain à des efforts unilatéraux de longue durée. A ce propos, il ressort de mesurages exécutés à l'aide d'appareils électroniques que les trépidations auxquelles se trouvent soumis les conducteurs de tracteurs sont de 5 à 7 fois plus fortes que celles subies par les conducteurs d'autos. Il arrive que l'effet de certaines vibrations ou de vibrations différentes superposées entraîne des anomalies de fonctionnement de tel ou tel organe, voire même des perturbations dans sa texture. Le médecin en question a examiné 172 conducteurs de tracteurs de plus de 40 ans qui possédaient une expérience d'au moins 5 ans de la conduite de

leur machine et avaient roulé pendant 600 à 3000 heures par an. Le 90% de ces conducteurs ont déclaré qu'ils étaient atteints de troubles. Le 80% avaient localisé ces maux dans le dos, plus exactement dit dans la région lombaire (bas du dos), le 8% dans l'estomac et le 1% dans d'autres parties du corps. Il est apparu que les facteurs ayant joué un rôle déterminant à cet égard étaient d'une part le nombre d'heures par an durant lesquelles ils avaient roulé avec leur tracteur, d'autre part les caractéristiques du siège que comportait ce dernier. Soulignons ici que la plupart des sièges dont sont actuellement équipés les postes de conduite de ces machines s'avèrent encore de conception primitive. Selon les résultats d'une enquête récemment effectuée, le siège du conducteur était mauvais dans le 76% des cas du point de vue sanitaire. Il ne représentait une exécution améliorée et juste suffisante que sur le 24% des tracteurs ayant fait l'objet de l'enquête. Mais aucune des 100 machines contrôlées ne comportait malheureusement de siège rationnel de conception moderne dit siège sanitaire, hygiénique, anatomique ou fonctionnel. Les radiographies prises ont fait apparaître que la colonne vertébrale de plus de la moitié des conducteurs en cause présentait des phénomènes d'usure. En se fondant sur les données obtenues lors de ces examens médicaux, on est en droit d'affirmer que ces dommages corporels sont le résultat des fortes vibrations auxquelles l'épine dorsale fut soumise durant la conduite du tracteur. Cette nouvelle enquête est venue ainsi confirmer que le montage de sièges modernes, satisfaisant à toutes les exigences qu'on doit poser à ces équipements en vue de ménager la santé des conducteurs, s'avère d'une urgente nécessité si l'on veut empêcher les dommages corporels souvent graves causés par les mauvais sièges.

Par ailleurs, il semble actuellement impossible de lutter efficacement contre le bruit, plus ou moins fort, que font les auxiliaires mécaniques de l'agriculture. Il est pourtant prouvé que des bruits de longue durée exercent une influence nuisible sur l'organisme humain. Cette influence se manifeste notamment par un accroissement de la tension artérielle, des réactions psychiques d'ordre pathologique et des troubles de l'ouïe. Ce n'est donc pas seulement dans l'industrie et l'artisanat que le bruit s'avère nocif pour la santé, mais également dans l'agriculture.

Abstraction faite de ses avantages incontestés, le développement de la mécanisation a malheureusement entraîné aussi un accroissement du nombre et de la diversité des accidents. En Autriche, pour ne citer que ce pays-là, il se produit maintenant en moyenne, et seulement dans l'agriculture, 55'000 accidents chaque année. Les machines qui en causent nettement le plus sont la scie circulaire et le tracteur. En ce qui touche la scie circulaire, on a constaté qu'elle ne comporte souvent pas les dispositifs de sécurité indispensables. Les nombreuses blessures graves à la main qui en résultent alors fatalement posent de véritables problèmes aux chirurgiens tant du point de vue technique que scientifique. On a pourtant la possibilité

d'éviter de tels accidents dans une large mesure en montant les dispositifs de protection indispensables qu'il serait un peu long et compliqué d'énumérer ici sans accompagner nos explications de croquis appropriés. Ces dispositifs ont avant tout pour but de ne pas se faire prendre la main par le disque de la scie et son mécanisme d'entraînement, qu'il s'agisse de sciage en long ou en travers et que la scie circulaire soit du type à table fixe ou mobile ou bien à chevalet basculant. En ce qui concerne le tracteur, on peut dire que son emploi s'accompagne de nombreux dangers. L'accident le plus fréquent est le basculement de la machine, qui est dû à plusieurs causes. Aussi y a-t-il longtemps que beaucoup d'agriculteurs réclament des cabines ou cadres de sécurité capables de les protéger contre les graves accidents, souvent mortels, provoqués par le capotage des tracteurs. Ces cabines et ces cadres (formés d'éléments extra-solides) protègent le conducteur aussi bien contre les redoutables conséquences du basculement que contre les intempéries. Ils lui permettent de rester sur son siège (en se cramponnant au volant de direction), même si la machine fait plusieurs tours sur elle-même, sans courir le danger d'être écrasé. Par ailleurs, un tiers des victimes des accidents mortels causés par les tracteurs agricoles sont des enfants. Malgré toutes les recommandations pressantes faites jusqu'ici, on voit malheureusement encore trop souvent des enfants qui sont assis sur les pare-boue et que le conducteur transporte ainsi à la légère. Les enfants sont en effet en danger même s'ils se trouvent sur des sièges auxiliaires, en particulier dans les cas où le tracteur verse et fait le tonneau.

Il convient de toucher également un mot des accidents intervenant lors des travaux forestiers. Ici ce sont les jambes qui se trouvent le plus souvent blessées. La fracture d'un fémur, avec plaie ouverte, est chose relativement courante. Etant donné que les trajets de la forêt à la ferme sont généralement longs et que le matériel de pansement dont on dispose sur le chantier d'abattage est rudimentaire, de tels accidents entraînent fréquemment d'importantes pertes de sang. D'autre part, il faut dire aussi que la pharmacie de ménage de presque toutes les exploitations agricoles ne contient pas tous les médicaments, articles de pansement et instruments dont on aurait besoin en cas d'accident ou de malaise. Il faudrait par ailleurs que davantage de cours soient organisés dans les régions rurales pour instruire les agriculteurs sur la façon de prodiguer les premiers secours à un accidenté ou à un malade. Pour terminer, rappelons également que de nombreux accidents mortels ont été causés ces derniers temps par des émanations de gaz toxiques dans des fosses à purin et des silos à fourrages. S.

---

**Voir dans le brouillard . . . . . mais aussi être vu!**

**C'est pourquoi, de jour, quand il y a du brouillard, on doit circuler non pas avec les feux de position, mais avec les feux de croisement.**